

Résultat annuel 2009 réjouissant pour la Poste

Exposé de Peter Hasler
Président du Conseil d'administration

Conférence de presse de bilan
La Poste Suisse
Siège principal de la Poste, Berne
24 mars 2010

SEULE LA VERSION ORALE FAIT FOI

Mesdames et Messieurs,

Avec un bénéfice consolidé de 728 millions de francs, La Poste Suisse a clôturé l'exercice 2009 de manière très réjouissante. Réaliser un tel bénéfice en temps de crise signifie que la Poste est une entreprise saine et, surtout, que ses quelque 60 000 collaboratrices et collaborateurs ont très bien travaillé. C'est pourquoi je leur adresse mes plus sincères remerciements au nom du Conseil d'administration. Bien entendu, la Poste a également ressenti la crise, mais moins fortement que d'autres entreprises. Ses produits d'exploitation ont diminué de 271 millions de francs pour s'établir à 8,7 milliards de francs, alors que son bénéfice consolidé a reculé de 97 millions de francs.

Le Conseil d'administration demandera au Conseil fédéral le droit d'utiliser 250 millions de francs du bénéfice engrangé de La Poste Suisse pour assainir la caisse de pensions et 261 millions pour augmenter les fonds propres. Nous souhaitons en outre verser un montant substantiel, soit 200 millions de francs, dans les caisses de la Confédération, la propriétaire de la Poste.

A l'avenir, il faudra également que nous puissions réaliser des bénéfices annuels de l'ordre de 600 à 700 millions de francs pour pouvoir continuer à fournir de telles prestations tant pour notre personnel que pour la collectivité. Je souhaite vivement que nous y parvenions. En Suisse, nous occupons la première place dans ce qui est le cœur de notre métier - la logistique - mais aussi dans le transport de voyageurs sur la route, le trafic des paiements et l'e-finance. La Poste est une entreprise solide et compétitive qui répond aux

besoins de ses clients. Elle réalise déjà aujourd'hui les quatre cinquièmes de son chiffre d'affaires sur le marché libre et 20% environ de ses produits d'exploitation proviennent de l'étranger, où ses activités permettent aussi de soutenir durablement les activités déployées sur le marché domestique. La Poste est une entreprise saine et en pleine expansion.

Le Conseil d'administration va donc surtout se concentrer sur des questions stratégiques et sur les défis à venir. La Poste est une entreprise innovante et compte sur les opportunités qu'elle a sur nombre de marchés nationaux et internationaux. Jürg Bucher, le directeur général, reviendra sur le sujet. Le Conseil d'administration souhaite donc que les prochaines années soient placées sous la devise suivante: «La Poste est une entreprise innovante».

Cette année, la révision complète de la législation postale est à l'ordre du jour des Chambres fédérales. Les décisions du Conseil national et du Conseil des Etats auront un impact sur la Poste et sur la fourniture des services postaux de base en Suisse. Pour la Poste, il est primordial que le mandat de desserte de base tienne compte des besoins en profonde mutation de la clientèle et du comportement en constante évolution de cette dernière. Nous resterons performants sur un marché entièrement libéralisé si la Confédération en décide ainsi et nous accorde un délai transitoire de trois ans au moins. Notre objectif est de pouvoir assurer la fourniture des services postaux de base et le trafic des paiements par nos propres moyens, chose qui devrait être possible sans autres conditions.

Mais le cadre que nous fixera la Confédération pour les activités que nous déployons sur les marchés libres sera tout aussi important. Afin que nous puissions, en tant qu'entreprise de services de poids en Suisse, répondre avec dynamisme à ces objectifs, nous avons besoin que le Parlement définisse un cadre légal qui nous donne la liberté d'action nécessaire au plan entrepreneurial. Nous attendons donc des politiques qu'ils se prononcent clairement à ce sujet cette année encore.

L'an dernier, une certaine incertitude a pesé sur l'orientation stratégique de la Poste, en particulier à l'étranger. Je souhaiterais donc préciser que la stratégie de la Poste était claire et qu'elle reposait sur deux documents fondamentaux.

D'une part, le Conseil fédéral a mis en application un document très détaillé de plusieurs pages intitulé: «Objectifs stratégiques assignés à la Poste par le Conseil fédéral de 2010 à 2013», auquel la Poste doit entièrement se conformer. D'autre part, la Poste a consigné la stratégie d'entreprise qui en découle dans son document «Stratégie de la Poste de 2010 à 2012». Il n'y a donc pas lieu de débattre pour le moment d'autres orientations fondamentales pour la Poste. Le Conseil d'administration et la Direction du groupe examinent toutefois en permanence la stratégie pour savoir s'il convient d'ajuster la mise en œuvre de certains objectifs en particulier ou si de nouvelles évolutions sur le marché doivent y être intégrées. Il va de soi que les décisions du Parlement relatives à la législation postale peuvent également conduire à des adaptations. La collaboration entre les unités du groupe et le Conseil d'administration est à cet égard excellente.

Le Conseil d'administration a approuvé la vision de la Poste, dont l'idée phare est la suivante:

Nous transportons personnes, biens, argent et informations – de façon fiable, valorisante et durable.

Elle vous montre en particulier que nous entendons aussi développer nos activités et en optimiser la qualité sur nos marchés domestiques. Quant à l'étranger, notre présence y est importante à deux égards: d'une part, nous avons la possibilité de pénétrer de nouveaux marchés et donc d'augmenter nos volumes; d'autre part, la croissance à l'extérieur de nos frontières nous permet de renforcer la Poste en Suisse. Afin de ne pas les perdre, nous devons donc être en mesure de suivre à l'étranger des entreprises helvétiques actives à l'échelle internationale. En renonçant à le faire, nous inviterions des entreprises étrangères à venir s'emparer de parts de marché en Suisse.

La Poste doit relever des défis de taille. Entreprise publique de services, nous devons nous imposer et croître sur le marché libre. Ce faisant, nous continuerons à remplir notre mandat de desserte de base en garantissant la même qualité, la même ponctualité et la même fiabilité. On peut faire confiance à la Poste.

Je vous remercie de votre attention.